



AVIS MARS 2020

Suite à l'épidémie de coronavirus les dispositions suivantes sont prises :

Fermeture des écoles et du périscolaire

Le gouvernement a décidé de fermer les écoles jusqu'à nouvel ordre.

La communauté de communes a décidé en conséquence de fermer le service périscolaire.

Fermeture du secrétariat de mairie et de la bibliothèque

Le secrétariat de mairie et la bibliothèque municipale sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

En cas **d'urgence** appeler le maire au 03 80 36 61 61 ou le 1^{er} adjoint au 03 80 79 24 32.

Attestation de déplacement obligatoire

Pour tout déplacement pensez à rédiger une déclaration sur l'honneur expliquant la raison du déplacement « attestation de déplacement obligatoire » soit manuscrite, soit disponible et téléchargeable sur le site du ministère de l'intérieur.

Attestations autorisées uniquement pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- Se déplacer pour la garde de ses enfants et aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement

Toute infraction à ces règles sera sanctionnée.

Face au coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Je reste chez moi
- Je me lave très régulièrement les mains
- Je tousse ou éternue dans mon coude ou dans un mouchoir
- J'utilise des mouchoirs à usage unique et je les jette à la poubelle
- Je salue sans serrer la main, j'arrête les embrassades

IMPORTANT ! attention aux regroupements d'enfants

Il est demandé aux parents d'être vigilants et de faire en sorte **qu'il n'y ait pas de regroupements d'enfants sur les aires de jeux ou lieux publics.**

L'accès à la zone de loisirs sera interdit jusqu'à nouvel ordre.

Pensez à respecter la distance minimum d'un mètre voire deux mètres lorsque vous vous promenez et rencontrez d'autres personnes.

Personnes dans le besoin (personnes âgées ou en situation d'handicap, isolées)

Les personnes ayant besoin d'aide particulière (courses alimentaires, ou autre...) peuvent appeler le maire au 03 80 36 61 61 ou le 1^{er} adjoint au 03 80 79 24 32.

Réunion du conseil municipal

Le nouveau conseil municipal se réunira ce vendredi pour élire maire et adjoints. Par décision préfectorale ce conseil se réunira **à huis clos.**

Solutions mots croisés bulletin 2020

Horizontalement : 1-sonnées-gordien-2-treillis-rurale-3-écopée-ostéoses-4-RH-épépinées-5-Nicée-Ré-Sète-6-mercredist-lit-PLM-ure-7-et-ie-es-casse-argot-8-tranchées-ca-Damien-9-ranche-aura-mite-NSU-10-en-lecture-gabelle-11-gré-to-trouble-la-12-réassortis-égéen-13-est-rétaise-écot-14-imprimeur-doctrine-15-uvée-destiné-ce-16-errantes-es-nielles-17-sa-nia-tau-ATOS-orin-18-cède-passage-ni-ta-19-artel-pépées-orées-20-feue-nudistes-assise.

Verticalement : 1-mètre-reçues-if-2-étranges-frac-3-an-ratier-eau-4-cincles-méandre-5-rèche-SVP-niet-6-sterne-hecto-ta-en-7-orchidée-torride-plu-8-néo-ciseau-témesta-9-nipées-surdités-aspi-10-élepé-ré-sauteuses-11-Elée-laça-iris-Apt-12-si-prisa-grès-âgée-13-soie-mao-édentées-14-sn-pédibus-io-15-orteil-ateb-accès-16-ruée-mamelle-tel-nos-17-dross-ri-léger-loirs-18-ias-Eugène-écimer-ei-19-électrons-léon-sites-20-nés-eet-usantes-nase.

9 départements : AIN- CREUSE- ESSONNE- EURE- GERS- GIRONDE- LOIRET- OISE- PARIS-

12 réponses reçues

Vainqueurs ex aequo Brigitte GEORGES et Jean-François DARTOIS